

LETTRE OUVERTE DU COLLECTIF EN FAVEUR DE L'INNOVATION VARIÉTALE



Paris, le 27 novembre 2025

Pour une agriculture européenne innovante, durable et compétitive

D'ici la fin de l'année, l'Europe a encore l'opportunité de faire un choix décisif : celui d'une agriculture innovante, durable et compétitive, garantissant à tous une alimentation saine, sûre, locale et abordable.

Depuis plus de deux ans, une proposition de règlement est sur la table pour renforcer la résilience de nos systèmes alimentaires et soutenir la durabilité de notre agriculture. Il s'agit du projet de règlement sur les **nouvelles techniques d'édition génomique (NGT)**, visant à autoriser en Europe l'accès à ces outils innovants et à établir un cadre spécifique pour les plantes issues de ces techniques.

Ces méthodes, déjà autorisées dans de nombreuses régions du monde, suscitent une attente forte des filières agricoles et alimentaires que nous représentons. Grâce à leur précision, elles offrent des perspectives majeures pour l'amélioration des variétés et des bénéfices associés :

- **Tolérance accrue aux maladies et aux stress climatiques**
- **Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires**
- **Augmentation des rendements**
- **Adaptation des variétés aux besoins des filières et des consommateurs** (qualités techniques, organoleptiques, nutritionnelles etc.)

Certaines de ces variétés NGT sont déjà disponibles ailleurs dans le monde. Nous devons pouvoir y accéder pour rester compétitifs.

Le dérèglement climatique est une réalité. Nous devons nous adapter rapidement pour garantir notre souveraineté alimentaire et recourir pour cela aux variétés les plus appropriées afin de continuer à produire ce que nous mangeons. Par ailleurs, le contexte géopolitique accentue la concurrence, déstabilise nos marchés et nos coûts de production avec le risque que notre agriculture soit la grande perdante. **Ne nous interdisons pas de cultiver ce que nous importerons.**

L'Europe ne doit pas faiblir. Elle doit finaliser cette année les négociations interinstitutionnelles sur ce projet de règlement afin d'autoriser dans des délais rapides l'utilisation de ces techniques déjà employées dans le monde entier. Il est impératif que la future réglementation soit **fonctionnelle pour tous les acteurs** de la chaîne agro-alimentaire et qu'elle ne contienne pas de contraintes disproportionnées.

Nous le rappelons : il ne s'agit pas de remplacer la sélection conventionnelle, qui a fait ses preuves depuis des décennies, mais de disposer d'un **outil supplémentaire** pour continuer à développer des variétés répondant à nos attentes et à nos besoins, tout en préservant notre environnement, en confortant notre compétitivité et en contribuant à garantir notre souveraineté/sécurité agricole et alimentaire.

Allons-nous continuer à faire de l'agriculture la variable d'ajustement et priver l'Europe et ses agriculteurs des innovations disponibles ? Allons-nous choisir le repli plutôt que le progrès ?

Nous appelons nos pouvoirs publics et nos députés européens à s'engager dans cette réforme déterminante en faisant preuve de bon sens car nous n'avons pas le luxe d'attendre encore plusieurs années.

Il est urgent d'agir pour éviter que notre agriculture ne décroche face à la concurrence internationale. Soyons collectivement fiers de notre agriculture, agissons et décidons en faveur du progrès et de notre souveraineté alimentaire.

A PROPOS DU COLLECTIF

Le Collectif pour l'innovation variétale regroupe 27 organisations représentatives des agriculteurs et des filières agricoles et agro-alimentaires qui souhaitent valoriser l'intérêt de la sélection variétale pour répondre aux enjeux du changement climatique et de souveraineté alimentaire. Ce collectif s'est constitué en 2019, au moment où la nouvelle Commission Européenne se mettait en place et avait demandé dans un courrier que la France rejoigne les pays européens qui demandent une révision de la directive OGM 2001/18/CE afin de donner un cadre clair à l'utilisation des nouvelles techniques d'amélioration des plantes (NBT). L'ambition est de permettre à tous les acteurs de la chaîne agroalimentaire française de bénéficier des techniques innovantes de génomique et de développer leurs activités dans un cadre légal, prévisible et praticable, permettant aux membres du collectif de mener en confiance des projets d'innovation.

SIGNATAIRES

[Association générale des producteurs de blé \(AGPB\)](#) - Eric Thiroin
[Association générale des producteurs de maïs \(AGPM\)](#) - Franck Laborde
[Association interprofessionnelle de la betterave et du sucre \(AIBS\)](#) - Alain Carré
[Association nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences Oléagineuses \(ANAMSO\)](#) - Laurent Bourdin
[Association nationale des industries alimentaires \(ANIA\)](#) - Jean-François Loiseau
[Association nationale de la meunerie française \(ANMF\)](#) - Jean-François Loiseau
[l'institut technique agricole des filières des céréales, des pommes de terre, du lin et du fourrage \(ARVALIS\)](#) - Jean-Marc Schwartz
[Confédération Générale des planteurs de Betteraves \(CGB\)](#) - Franck Sander
[Fédération Nationale des négociants en pomme de terre, ail, oignon, échalote et légumes en gros \(FEDEPOM\)](#) - Dominique Père
[Fédération nationale des producteurs de plants de pommes de terre \(FN3PT\)](#) - Eric Fallou
[Fédération nationale des agriculteurs Multiplicateurs de semences \(FNAMS\)](#) - Thomas Bourgeois
[Fédération nationale des industries des corps gras \(FNCG\)](#) - Yves Delaine
[Fédération nationale de la production de semences de maïs et de sorgho \(FNPSMS\)](#) - Pierre Pages
[Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles \(FNSEA\)](#) - Arnaud Rousseau
[Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux \(FOP\)](#) - Benjamin Lammert
[Interprofession de la filière céréalière française \(Intercereales\)](#) - Benoit Pietrement

[Industries de Première Transformation de l'Agriculture \(IPTA\)](#) - Marie-Laure Empinet
[Jeunes agriculteurs \(JA\)](#) - Pierrick Horel
[La Coopération Agricole \(LCA\)](#) - Dominique Chargé
[Fédération des négociants agricoles \(NEGOA\)](#) - Antoine Pissier
[L'Interprofession des semences et plants \(SEMAE\)](#) - Pierre Pages
[Syndicat national des fabricants de sucre \(SNFS\)](#) - Christian Spiegeleer
[L'Institut technique de la filière des huiles et protéines végétales, et de la filière chanvre \(Terres inovia\)](#) - Gilles Robillard
[L'Interprofession des huiles et protéines végétales \(Terres Univia\)](#) - Benjamin Lammert
[Union française des semenciers \(UFS\)](#) - Olivier Paul
[Union nationale des producteurs de pommes de terre \(UNPT\)](#) - Geoffroy d'Evry
[L'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage \(Valhor\)](#) - François Moreau

CONTACT – AGENCIE GULFSTREAM COMMUNICATION

Vanessa LAI
06 03 51 61 89
vlai@gulfstream-communication.fr